

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2022)
Heft: 2

Artikel: Projet "inclusion des femmes" et Armée
Autor: Moser, Tamara
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1035353>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Femmes dans l'armée – à l'instar de l'Ecole de recrues service long 14.

Femmes dans l'armée

Projet « inclusion des femmes » et Armée

Maj Tamara Moser

Ancienne membre du comité SSO

Le projet « Armée et inclusion des femmes » était le plus grand projet de la Société suisse des officiers (SSO) en 2021 et en constituait dans le même temps un objectif principal. J'ai été recrutée, en tant que première femme membre du comité de la SSO, pour diriger ce projet. Avec le lancement de ce projet pionnier, une nouvelle approche a été introduite, qui implique que tous les membres des sociétés cantonales ou spécialisées se réunissent de manière flexible, en groupes de travail, au lieu de n'avoir recours qu'aux membres du comité de la SSO. La mise en œuvre réussie de l'inclusion des femmes, importante et urgente sur le plan sécuritaire et politique, ne peut réussir qu'avec la participation de l'ensemble des parties prenantes. Par conséquent, la direction du projet a réalisé une coopération étroite et constructive avec le Département de la Défense (DDPS) et l'Armée sur le plan du contenu – une nouveauté pour la SSO.

L'école de recrues du Service croix-rouge à Moudon.



En raison du sujet historiquement difficile et politiquement clivant, ce projet pionnier a immédiatement rencontré un intérêt médiatique vif et soutenu, en même temps que des résistances diverses et parfois violentes. Afin de rendre justice à la sensibilité politique et médiatique, une gestion de projet exceptionnellement agile a été nécessaire. D'autres éléments clés pour le succès du projet ont été une communication toujours transparente, associée à une stratégie médiatique sobre et à la coopération susmentionnée avec l'Armée comme avec le DDPS.

Après le démarrage, en décembre 2020, la direction du projet a développé une stratégie et formé un groupe de travail (GT) « Armée et inclusion des femmes » au cours du premier trimestre. Le GT s'est constitué avec la diversité souhaitée et pouvait ainsi représenter la diversité démographique de la Suisse en termes de sexe, d'âge, de langues, de profession et de régions.

Au deuxième trimestre, le GT a élaboré un catalogue complet de mesures pour l'inclusion des femmes dans l'armée. Fin mai, la cheffe de projet a présenté son rapport intermédiaire de projet à la cheffe du DDPS ainsi qu'au chef de l'Armée. Ce rapport a été publié sur la page d'accueil de la SSO et envoyé à toutes les sociétés membres. En plus du catalogue de mesures, comprenant de nombreuses propositions immédiates et concrètes, le rapport intérimaire contient également six conclusions générales – essentielles selon nous pour la réussite de l'inclusion des femmes dans l'Armée.

Dès la fin du troisième trimestre, un grand nombre d'entretiens constructifs ont eu lieu avec l'Armée et le DDPS, au cours desquels le catalogue de mesures et les conclusions ont été discutés dans le détail. De nombreuses mesures proposées par la SSO ont été incluses dans le rapport sur la diversité de l'Armée.

Au quatrième trimestre, le nouveau président de la Société suisse des officiers a réaligné le contenu et les priorités de

la SSO. En conséquence, à la mi-novembre, il a déclaré que le projet « Armée et inclusion des femmes » avait été mené à bien. Le succès du projet et le travail considérable ont fait l'objet de remerciements par le comité de la SSO fin décembre 2021.

Données clés du projet

- 08.12.2020 Octroi de l'ordre de projet « Armée et inclusion des femmes » par le comité SSO au major Tamara Moser ;
- 02.08.2021 Approbation du budget par la direction de la SSO ;
- 13.03.2021 Information à toutes les sociétés cantonales et spécialisées sur le groupe de travail (GT) « Armée et inclusion des femmes » ainsi que la nouvelle approche participative ;
- 15.04.2021 Première réunion du groupe de travail « Armée et inclusion des femmes » ;
- 09.05.2021 Dernière réunion du GT « Armée et inclusion des femmes » ;
- 20.05.2021 Présentation et remise du rapport intermédiaire à la cheffe du DDPS et au CdA ;
- 18.10.2021 Le nouveau président SSO, le colonel Dominik Knill, suspend le projet afin d'en réévaluer la priorité ;
- 15.11.2021 Le président SSO déclare que le projet « Armée et inclusion des femmes » a été mené à bien ;
- 16.12.2021 Le rapport final du chef de projet est remis au comité SSO. Celui-ci donne à l'unanimité la décharge au major Moser et la remercie pour son travail.

La question du modèle de service ou de l'obligation de servir pour les femmes, est une discussion au niveau politique. Mais au jour le jour, déjà maintenant, des aménagements sont nécessaires pour permettre aux volontaires de servir et de gagner en expérience, dans les meilleures conditions possibles.



Conclusions

Le rapport de la SSO met en évidence six conclusions pour réussir l'inclusion des femmes :

1. Les préjugés inconscients envers les femmes sont particulièrement courants et forts au sein de l'Armée. Des mesures systématiques sont nécessaires pour les éliminer.
2. Il existe un certain nombre de mesures immédiates qui améliorent considérablement l'inclusion des femmes déjà en service (effet attendu moyen à important). Des mesures qui peuvent être mises en œuvre immédiatement par l'armée sans trop d'efforts sont possibles dans tous les domaines : infrastructure, équipement, *leadership*, culture, langue/imagerie, formation, etc.
3. Un changement de culture est nécessaire et élémentaire, celui-ci doit être appliqué depuis le sommet de la hiérarchie et imprégner tous les domaines : formation et élimination des préjugés inconscients, exemplification de l'inclusion dans la gestion (*top-down*), spécifications d'objectifs avec contrôle et sanctions en cas de violation.
4. La plupart des mesures d'inclusion des femmes dans l'Armée ont également un impact durable attendu moyen (à important) en dehors de l'Armée (population/femmes en général, dans la société civile).
5. L'armée peut introduire immédiatement les mesures d'inclusion qui ont été négligées depuis 2004 et en même temps envoyer un signal fort à la société pour l'inclusion des femmes (rôle de pionnier).
6. Afin d'augmenter le nombre effectif de femmes dans l'armée à grande échelle (10% et plus), le cadre légal doit être adapté : le même service obligatoire pour les hommes et les femmes ainsi que les lois discriminatoires existantes en matière de genre doivent être corrigées. Les différents groupes de travail n'ont pas trouvé d'alternative à cela.

T. M.

Avec les engagements CORONA, les troupes sanitaires, les volontaires, les réservistes et bien sûr les femmes dans l'armée ont pris une importance considérable.

